

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 1^{er} février 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 1^{er} février 2024 à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 25 janvier 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. M. Philippe MONNIER, Conseiller municipal, a été désigné Secrétaire de Séance.

</

02 - Etude juridique relative à la responsabilité de l'ETAT envers les EHPAD

Envoyé en préfecture le 07/02/2024

Reçu en préfecture le 07/02/2024

Publié le

ID : 022-212200547-20240201-DEL02_01022024-DE

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que les Maires des Côtes d'Armor, réunis le 29 juin 2023 à la Roche-Jaudy pour évoquer la situation financière des EHPAD publics, ont acté de mandater le cabinet Coudray pour réaliser une étude juridique sur l'opportunité d'ester en justice contre l'Etat pour manquement à ses responsabilités dans le financement des EHPAD publics.

Il est proposé de répartir les frais engagés au prorata du nombre de communes participantes, étant entendu que les dépenses sont estimées à 7 200 euros, et que les communes participantes pourraient être au nombre de 23 – soit 313 Euros environ par commune.

Dans cette perspective, le CCAS sera amené à se prononcer lors de son Conseil d'Administration sur l'opportunité de cette prise en charge.

Monsieur Le Maire souhaitait en informer le conseil municipal et indiquer son soutien à la démarche.